



Dossier crédit, usurpation d'identité, erreur de personne

Par **Panpan22/29**, le **08/09/2023** à **10:06**

Bonjour

On me me réclame par téléphone une somme de 700€ datant de janvier 2000, d'un magasin xxxxxxxxx avec une adresse ne correspondant à rien, avec un endroit où je n'ai jamais vécu...que faire ? Ils appellent également sur mon lieu de travail, ça devient pénible ,que faire

Merci

CGT du forum marques de politesse

Par **P.M.**, le **08/09/2023** à **10:16**

Bonjour tout d'abord,

Vous pourriez fermement répondre que ce genre de pratiques pourrait être jugé comme du harcèlement moral sans écrit de leur part répondant aux dispositions légales et que s'ils contibuent vous n'hésiteriez pas à déposer plainte...